



Le mot du Maire

Bonjour,

Voilà maintenant quelques jours que vous avez reçu le bulletin municipal 2019. J'espère que vous avez pris autant de plaisir à le lire que nous avons pris à vous le préparer. Comme vous avez pu le voir, nous avons essayé de l'enrichir d'informations plus approfondies. Nous souhaitons continuer à le rendre toujours plus attractif et utile pour vous. Aussi, si vous avez des propositions d'amélioration ou d'enrichissement, n'hésitez pas à nous en faire part.

Comme annoncé lors des vœux, nous allons lancer quelques opérations nouvelles ou renouvelées sur ce premier semestre : réunions de quartier, fête de la musique, don du sang... Autant d'événements qui nous aident à maintenir le dynamisme de notre village et à être plus proches de vous.

Des travaux sur la voirie ou les trottoirs vont être programmés et nous vous tiendrons informés via notre site de leur démarrage.

La rue de Bourguignette va être mise en sens unique courant deuxième trimestre. Des panneaux d'information seront mis en place à l'avance pour vous en prévenir avant réalisation.

Notre nouvelle application d'information en ligne, telle que présentée dans le bulletin, va être opérationnelle dans les premiers jours de mars, alors n'hésitez pas à vous y inscrire pour en bénéficier.

Je souhaite de bonnes vacances à ceux qui en prennent et restez prudents sur la route ou sur les pistes .

Bien à vous
William Berrichillo

Flash N° 93

Février 2019

Les délibérations du Conseil Municipal du 20 février 2019

L'ordre du jour :

- **Demande de déblocage des « Fonds de concours de la CCPL » 2016, 2017 et 2018**

Adoption de la demande à l'unanimité.

Ces fonds correspondent à des sommes reversées par la CCPL aux communes . Leur versement est soumis à un vote du conseil municipal. Pour les 3 années 2016,17 et 18, le montant total sera de 57300€

- **DETR**

Adoption du projet de dossier à l'unanimité.

DETR : Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux.

Il s'agit d'une subvention qui permet de financer jusqu'à 50% de projets liés à la mise en place ou la réfection d'équipements communaux. Le projet actuel retenu pour réaliser cette demande de dotation consiste en la réfection de la cour de l'école maternelle et des jeux associés (environ 88000€)

- **Modalité de récupération des temps d'intervention**

Adoption des modalités ci-dessous (conformément aux textes en vigueur)

Intervention filière technique	Temps de travail pris en compte
De nuit entre 22h et 7h	Temps majoré de 100%
Un samedi	Temps majoré de 25%
Un dimanche ou jours férié	Temps majoré de 100
Intervention autres filières	Temps de travail pris en compte
Entre 18h et 22h	Temps majoré de 10%
Un samedi entre 7h et 22h	Temps majoré de 10%
De nuit entre 22h et 7h	Temps majoré de 25%

- **Constitution d'un groupement de commandes pour la restauration collective**

Adoption du projet d'adhésion à la convention à l'unanimité.

Nous parlons ici du renouvellement du groupement d'achat des repas de la cantine de l'école. Ce marché est actuellement attribué à Yvelines Restauration, au niveau de la CCPL.

- **Questions/Informations du public**

Le P.N.R. (Parc Naturel Régional) devrait organiser d'ici fin juin, une journée découverte de notre village. Nous vous tiendrons informés.



Le 19 janvier dernier vous étiez toujours plus nombreux lors de la présentation des vœux du Maire. Nous vous en remercions chaleureusement car nous pensons que votre intérêt est le reflet des actions que nous menons pour notre village. Cette cérémonie fut l'occasion, pour le Conseil des jeunes, de vous présenter un petit film d'interview de nos aînés.

Les vœux du Maire

William Berrichillo, au nom de toute l'équipe municipale, a remis la médaille de la ville à deux personnes remarquables pour leur participation à la vie de notre village : Mme Guesneau, qui depuis plus de 60 ans participe activement à l'entretien de l'église et a longtemps contribué aux animations du village et M. Dillmann pour toutes ses actions de mémoire et de maintien de notre patrimoine.



Le grand débat national

Comme évoqué lors des vœux, il ne nous semble pas de la responsabilité du maire de prendre l'initiative d'un tel évènement. Toutefois, nous nous devons de faciliter, s'ils en émettaient la demande, l'organisation d'un débat par nos responsables politiques. À travers notre communauté de communes, la CCPL, nous avons proposé nos services à nos députés qui ont accepté notre offre.

Un débat sera donc organisé le 11 Mars 2019 dans les locaux de la CCPL à Briis sous Forges à partir de 20 heures. Il se déroulera en présence de Mme Marie-Pierre Rixain, députée de l'Essonne LREM.

Nous vous donnerons toutes les informations complémentaires dès que nous en aurons connaissance. (Affichage en mairie, site internet et page FaceBook)

Avec le même objectif de vous donner la parole, nous allons mettre en place des réunions de quartier. Cela vous permettra d'échanger avec vos élus sur des problèmes, idées, demandes ou propositions très locales puisque ciblés sur votre quartier.

Nous allons organiser ces réunions au cœur même des différents quartiers et ce dès le mois de mai pour le Bois Bourdon, début juin pour Ardenelle et début juillet pour Berchevilliers. A la rentrée de septembre nous reprendrons sur la Touche, et La Belle Etoile, puis sur le Bourg où nous réfléchissons encore au « découpage ».

Restez à l'écoute, les informations arriveront dans vos boîtes aux lettres et sur le site de la mairie.

Réunions de quartier

Marche de Printemps

Comme chaque année, la CCPL organise la Marche de Printemps.

Cette année, c'est la commune de Janvry qui se charge de la logistique (repérage, balisage, accueil, sécurité et aire de pique-nique).

Cet évènement, dont c'est la 22^e édition, est l'occasion de découvrir notre région et très souvent de passer par des chemins uniquement ouverts pour l'occasion.

Deux boucles sont proposées ; une courte et faisable avec les plus jeunes et une longue d'une douzaine de kilomètres pour les marcheurs les plus courageux.

Une aire de collation/pique-nique est prévue à l'arrivée.



Sécurité

Depuis le 19 février, la rue des ormes est passée intégralement en « Zone 30 ».

Pour la sécurité de tous, merci de respecter cette limitation.



Cette année, l'équipe municipale souhaite dynamiser la fête de la musique.

Toujours avec le concours incontournable de la Maison de la Musique et des Fanfarons de la Rémarde, organisateurs historiques de cet évènement, nous allons y associer le Comité des Fêtes et prévoyons d'y inviter des musiciens semi-professionnels.

Cette fête débutera autour de la salle polyvalente vers 17 heures et devrait se terminer tard dans la nuit. Une scène équipée vous attendra entre la salle et les tennis.

Si vous jouez d'un instrument (guitare, basse, piano, batterie, cuivre, vocal, ...) et souhaitez vous associer à l'une des prestations en préparation, veuillez vous faire connaître au plus vite auprès de la mairie. Tout en restant dans l'esprit de la fête de la musique, cela demande un peu d'organisation en amont. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

Préparation de la fête de la musique

Sondage : Don du sang

Organiser une journée de don du sang sur notre village.

Ce projet est issu d'une remarque que vous nous avez remontée à travers le « boîte à idées ». Jusqu'à l'an passé, cette journée était organisée dans la commune voisine de Courson-Monteloup. Devant la baisse de fréquentation, cette collecte a malheureusement été supprimée.

Notre village étant notablement plus important, nous souhaiterions en reprendre l'organisation tout en invitant les donneurs de Courson à nous rejoindre. Nous avons contacté l'organisme qui est capable de faire ces collectes et il est partant... dès lors que nous pouvons nous engager sur un nombre de participants significatif.

Pour cela, nous allons lancer un sondage en ligne sur le site web ou sur papier disponible à l'accueil de la Mairie.

En fonction de vos réponses, nous verrons si nous sommes en capacité d'organiser cette journée qui nous tient vraiment à cœur. Nous comptons sur votre participation et ainsi nous pourrions planifier une première date avant les vacances d'été.



Vous avez effectué votre recensement citoyen ces dernières années et avant le 01 janvier 2019, et vous avez 18 ans avant le 31 mars prochain, si vous souhaitez voter aux prochaines élections Européennes et Municipales, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Avant le 31 décembre 2018, l'inscription n'est pas réalisée d'office.

Nous vous remercions de vous rapprocher de la mairie afin vérifier que vous figurez bien sur les listes de la commune, et dans le cas contraire, de procéder à **votre inscription avant le 30 mars 2019, en mairie ou via internet.**

Après cette date, votre inscription ne pourra plus être prise en compte pour les élections Européennes de mai 2019.

A compter du 1^{er} janvier 2019, les jeunes qui font le recensement militaire sont inscrits d'office sur les listes électorales à leur majorité

Liste électorale

Quelques évènements de ce début d'année

Salle pleine de monde pour le Loto du Comité des Fêtes !



Salle pleine de rires pour le spectacle des assistantes maternelles



Salle pleine d'émotion pour L'audition d'hiver de la Maison de la Musique



Le samedi 16 février dernier, vous avez peut-être pu assister à la conférence organisée par l'association « Vivre Saint-Maurice », sur le frelon asiatique.

Dans le but de vous aider, si toutefois vous étiez concerné par un nid, vous pourrez contacter les deux sociétés suivantes :

- M. Marteau, société Mister-guêpes au 06 23 17 09 98
- M. Amnella, au 06 17 87 70 74

En tant qu'habitant de Saint-Maurice-Montcouronne, un tarif préférentiel vous sera appliqué.

Le frelon asiatique

Évènements à venir

Le 11 mars : Le grand débat national à la CCPL de Briis-sous-Forges

Le 23 mars : Le bal de Training Danse

Le 30 mars : La grande soirée foot du FC3V (au stade de Breux-Jouy)

Le 13 avril : Le Carnaval du Comité des Fêtes

Rappel : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste écolo-citoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

Saint-Mauricien

Rappels « à votre écoute »

A la Mairie : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

Sur le site internet : Dans la rubrique « À votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et aussi, celle de vous abonner aux alertes et aux Flashes.

Avec l'appli mobile : Lancement en Mars mais découverte de l'application dès maintenant sur <https://app.smm.bluspark.io/>

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Sapeurs Pompiers 18

Gendarmerie 17

N° unique d'urgence européen 112

